



ACCREDITATION  
COFRAC N°1-6634  
portée disponible sur  
www.cofrac.fr

**N4BRANDS**

**Camille NOURY**

420 boulevard de Charavines  
38500 VOIRON

Référence laboratoire	23/3-031836		
Données fournies par le client	N4BRANDS - AO FAT BUERNER - LOT 02959AB		
Nature de l'échantillon	Gélules	Nombre d'unités :	1
Etat	Entier	Température à réception	23.0 °C
Date de réception	17/02/2023 10:19:34	Transport	PHYTOCONTROL LILLE - TCS
Date d'enregistrement	17/02/2023 10:22:40	Agence régionale	Phytocontrol Lyon est
Référence de devis	DLI230017		
Analyse(s) demandée(s)			
Microbiologie	Pack 5 germes		

**Echantillon à réception**



**Résultats d'analyses**

	Méthode	Résultat	Unité	Critère	Conformité	Début d'analyse
<b>Microbiologie</b>						
Micro-organismes à 30°C (incorporation)*	NF EN ISO 4833-1	< 10	UFC/g	10000	✓	17/02/2023
Enterobacteriaceae à 37°C*	AES 10/07-01/08	< 10	UFC/g	100	✓	17/02/2023
Levures et moisissures à 25°C*	NF V08-059	< 10	UFC/g	100	✓	17/02/2023
Levures à 25°C	NF V08-059	< 10	UFC/g			17/02/2023
Moisissures à 25°C	NF V08-059	< 10	UFC/g			17/02/2023
E.coli présumés*	NF ISO 7251	absence	/g	absence	✓	17/02/2023
Salmonella spp.*	NF EN ISO 6579-1	non détecté	/25g	non détecté	✓	17/02/2023

**Légende**

ND = Non détecté D = Détecté LQ = Limite de Quantification NA = Non Analysé NQ = Non Quantifiable NI = Non Interprétable EC = Exclu par Criblage

Ne= Nombre estimé N= Nombre calculé à partir de la dernière dilution.

Méthodes utilisées mentionnées en page(s) suivante(s) :

MOC3204(S3) : Méthode horizontale pour la recherche des Salmonella spp (hors typhi et paratyphi).

MOC3211(S3) : Méthode horizontale pour le dénombrement des micro-organismes: Comptage des colonies à 30 °C par la technique d'ensemencement en profondeur.

MOC3219(S3) : Dénombrement des levures et moisissures par comptage des colonies à 25 °C: Méthode de routine.

MOC3225(S3) : Méthode pour le dénombrement de E.coli et des entérobactéries: Rebecca+EB®.

MOC3248(S3) : Méthode horizontale pour la recherche des Escherichia coli présumés.

(S3) : analyse réalisée sur le site 3, Phytocontrol Proxilab Bretagne - 3 impasse de la jonchée - 35132 VEZIN-LE-COQUET

**Commentaires**
**Microbiologie**

Engrais :

RÈGLEMENT (UE) 2019/1009 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 5 juin 2019 établissant les règles relatives à la mise à disposition sur le marché des fertilisants UE, modifiant les règlements (CE) N°1069/2009 et (CE) N°1107/2009 et abrogeant le règlement (CE) N°2003/2003.

Produits cosmétiques finis :

NF EN ISO 17516 Janvier 2015 - Cosmétiques — Microbiologie — Limites microbiologiques.

D'après les préconisations du laboratoire définies dans les Conditions Générales Techniques et d'Échantillonnage (CGTE), la quantité ou le nombre d'unité d'échantillon reçu n'est pas suffisant. Les analyses sont poursuivies sans incidence sur la validité des résultats, cependant la représentativité de l'échantillonnage pourrait, le cas échéant, ne pas suivre les exigences définies dans les règlements en vigueur.

Critères fixés par le cahier des charges client.

CONFORME : Pour les paramètres analysés, l'échantillon respecte le cahier des charges client. Pour déclarer la conformité il n'a pas été tenu compte de l'incertitude de mesure.

informations complémentaires :

Salmonella spp. : Selon l'Instruction technique DGAL/SAS/2021-410, sur les critères microbiologiques applicables aux auto-contrôles sur les viandes fraîches et carcasses de volailles, il convient de sérotyper les isolats pour Salmonella Typhimurium et Salmonella Enteritidis lorsque la présence de Salmonella spp est détectée.

En cas de dépassement des seuils d'alerte / critères de sécurité, nous conseillons à nos clients de prendre contact avec leur autorité publique pour vérifier la nécessité de procéder aux caractérisations précisées ci-dessus. Sur demande du client, le laboratoire peut envoyer les souches confirmées de ces pathogènes, en caractérisation auprès du laboratoire national de référence ou du centre national de référence du germe.

Ces prestations feront l'objet d'une tarification complémentaire :

- Demande d'identification des souches de la part de l'autorité publique suite à notification d'alerte sanitaire par le client : seul le coût de l'envoi de l'échantillon sera à la charge du client

- Demande d'identification des souches de la part du client : l'analyse et le coût de l'envoi de l'échantillon seront à la charge du client

## Signature

L'actualisation des données réglementaires est assurée par notre Service Veille Réglementaire dans le respect des dates de mise en application des textes européens ou autres référentiels publiés.

Rapport validé par :

Doriane BAUDOIN  
Validation Analytique



- Ce certificat produit et validé électroniquement fait foi. Le nom et la fonction des responsables sur ce document ont été produits sur base d'une procédure protégée et personnalisée. Une version papier de ce document paraphé peut être obtenue sur simple demande.
- Les résultats d'analyse ne concernent que les objets soumis à l'analyse.
- Dans le cas où les prélèvements ne sont pas réalisés par le laboratoire, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.
- La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
- Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.
- Pour déclarer la conformité, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude de mesure.
- Les commentaires ne sont pas couverts par l'accréditation (sauf mention contraire).
- Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui pourraient affecter la validité des résultats.

**Microbiologie**

Résultat LQ méthode

**Unité** : UFC/g

Micro-organismes à 30°C  
(incorporation)\* < 10 10 MOC3211

Résultat LQ méthode

**Unité** : UFC/g

Enterobacteriaceae à 37°C\* < 10 10 MOC3225

Levures et moisissures à 25°C < 10

Levures à 25°C < 10 10 MOC3219

Moisissures à 25°C < 10 10 MOC3219

**Unité** : /g

E.coli présumés\* absence MOC3248

**Unité** : /25g

Salmonella spp.\* non détecté MOC3204